



La Dépêche algérianiste des Alpes Maritimes.

Sommaire :

Éditorial : Page 2

*Alger : Ne connaît pas
l'antisémitisme ? Pages 3
à 8.*

*Un nouveau voyage au
Maroc : Pages 9 à 12.*

*Liberté d'expression :
Pages 13 et 14.*

*Des imams pour prêcher
le « vivre ensemble » !
Pages 15 à 20.*

*Une inauguration :
Pages 21 à 24.*



Sommaire :

*Des centaines
d'Oradour : Pages 25 à
31.*

*Ils partent et
reviennent : Pages 32 à
34.*

*Merci Cnews et
Véronique Jacquier :
Page 35.*

*En ce 8 mars, pour les
Algéroises et toutes les
autres Françaises
d'Algérie : Pages 36 à
40*

Agenda : Page 41.

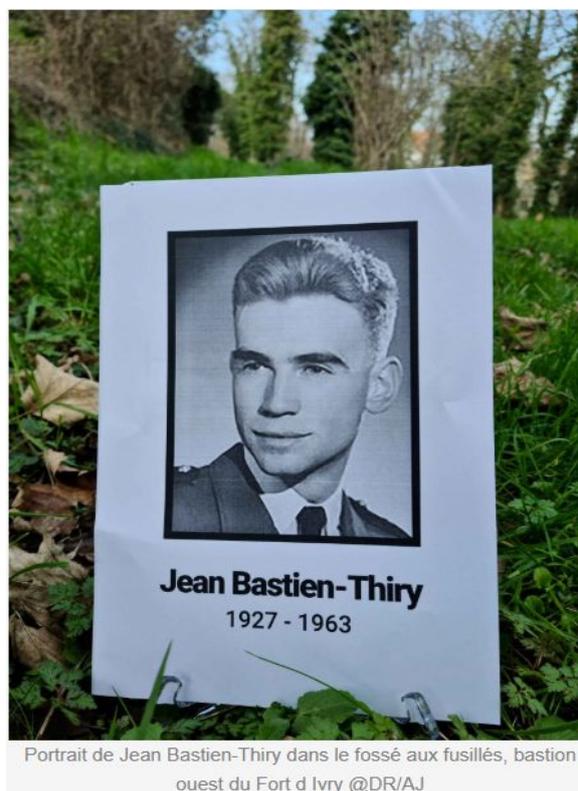
*Editorial : Martius
Horribilis.*

11 mars 1963, Antoine Blondin évoquera cette fusillade en avril de cette triste année : « ... il est dans la fatalité de Caïn de tuer Abel et que l'Etat de fait ne peut faire grâce à l'état de grâce » (Airjournal du 11 mars 2023)

18 MARS 1962, un politicien se présente à 20 heures à la télévision française et annonce le lâche soulagement. Ses ministres viennent de signer à Evian les « Déclarations gouvernementales relatives à l'Algérie » et il ose annoncer que : « La perspective qui s'ouvre sur l'avènement d'une Algérie indépendante, coopérant étroitement avec nous, satisfait la raison de la France. ».

Nous récoltons aujourd'hui les fruits amers de cette politique d'abandon, de cette « Algérie indépendante coopérant étroitement avec la France ».

Le Fennec



Portrait de Jean Bastien-Thiry dans le fossé aux fusillés, bastion ouest du Fort d Ivry @DR/AJ

« Le sioniste » : une cabale contre l’avocat de Boualem Sansal en Algérie

Clémence de Longraye

20 février 2025

Presque 100 jours... Depuis le 16 novembre 2024, Boualem Sansal est détenu en Algérie pour une présumée atteinte à la sûreté de l’État. Atteint d’un cancer, l’écrivain de 80 ans n’a toujours pas pu rencontrer ni échanger avec son avocat français, Me François Zimeray, en dépit d’un accord franco-algérien qui permet aux avocats français de plaider en Algérie et à leurs homologues algériens de se rendre dans l’Hexagone. En effet, cela fait maintenant trois mois que son conseil tente d’obtenir un visa pour s’entretenir avec son client - en vain. Pire : ce 17 février, le journal Marianne nous apprend que Boualem Sansal a reçu, dans sa chambre de l’aile pénitentiaire de l’hôpital Mustafa, à Alger, la visite d’émissaires venus lui conseiller de prendre « un autre avocat non juif ». Ces hommes auraient ainsi expliqué à l’écrivain franco-algérien que le remplaçant non juif de Me Zimeray aurait plus de chances d’obtenir un visa pour le visiter. Une demande qui contrevient au droit de la défense, que Boualem Sansal a immédiatement rejetée. François Zimeray, quant à lui, confirme avoir toujours « l’intention de défendre » l’écrivain. L’avocat dénonce également la visite de ces émissaires. « S’il était exact que Boualem Sansal a reçu des pressions, ce serait alors une atteinte inédite aux droits de la défense qui remettrait en cause la possibilité même d’un procès équitable », s’inquiète-t-il, dans les colonnes de Marianne.

« C’est horrible et insupportable. Dans cette affaire, on sent bien qu’il y a une escalade, réagit auprès de BV, Suzy Simon-Nicaise, présidente du Cercle algérieniste national et proche de Boualem Sansal. C’est totalement indigne que le visa n’ait pas été délivré à Me Zimeray. » Le comité de soutien de l’écrivain se dit également « indigné

» par la situation. Des politiques français se sont, eux aussi, émus de ce refus des droits de la défense. Pour Fabrice Leggeri, député au Parlement européen du Rassemblement national, « exiger qu'un avocat soit "non juif" pour défendre Boualem Sansal est une ignominie antisémite d'un autre âge ! ». Éric Ciotti, de son côté, écrit : « L'Algérie n'a pas seulement jeté dans ses geôles Boualem Sansal. Elle refuse aussi de traiter avec son avocat au motif qu'il est juif. Comment ne pas mépriser cet État-voyou ? »

Insultes lancées contre Me Zimeray

Cette révélation de Marianne vient s'ajouter à l'odieuse cabale lancée contre Me François Zimeray dans la presse algérienne, depuis quelques jours. L'avocat mondialement reconnu, de confession juive, y est surnommé « le sioniste ». Un qualificatif qui sonne comme une insulte, dans cette presse proche du pouvoir. Dans le quotidien El Khabar, accusé d'être « proche du génocidaire Benyamin Netanyahou », l'avocat est ainsi qualifié de « raciste et fasciste ». Le journal Echorouk affirme, par ailleurs, que « ses demandes de visa seront rejetées compte tenu de ses positions controversées [...] car il est connu pour son soutien inconditionnel à l'entité sioniste ». Dans un autre article, il est présenté comme « un farouche défenseur du sionisme ». Or, dans une presse où l'antisionisme se confond de plus en plus avec l'antisémitisme, ces attaques ne sont pas sans conséquences et valent à l'avocat des menaces. Me François Zimeray, conscient de cette cabale lancée contre lui, « demande au procureur d'Alger de poursuivre les auteurs de propos antisémites à son égard, répandus dans la presse et certains réseaux sociaux en Algérie ».

Cet antisémitisme, sous couvert d'antisionisme, n'a rien de nouveau, en Algérie. Déjà, en juin 2024, Boualem Sansal, contacté par BV, nous expliquait qu'en Algérie, la « haine du Juif a été très largement remplacée par la haine des sionistes et des Israéliens. [...] Cette haine a une composante psychologique cachée que je crois forte, elle découle du différentiel en termes de développement entre le monde musulman et le monde juif. » **Suzy Simon-Nicaise, contactée par BV, dénonce, quant elle, une « méthode du discrédit permanent chez les gouvernants algériens ».** « D'abord, on a dit que Boualem [Sansal] est proche des milieux de la droite et de l'extrême droite pour le discréditer. Maintenant que cette attaque ne fonctionne plus, on dit

que son avocat est un "sioniste"... », explique celle qui ne peut s'empêcher de voir dans cette méthode des « relents du passé qui font frémir ».

Alors que les attaques contre l'entourage de Boualem Sansal se multiplient, ses proches, à l'instar de **Suzy Simon-Nicaise**, s'inquiètent. « **Boualem [Sansal] est malade. On ignore tout de sa détention. Que fait la France ? Je suis intimement persuadée que, malheureusement, rien n'est fait pour le libérer, ou alors seulement le strict minimum. Si la diplomatie française était active, on verrait des signes... »**

algeriepatriotique

Le sioniste et terroriste de l'OAS Enrico Macias n'a pas sa place en Algérie !

février 21, 2025 - 8:03 [Rédaction](#) [18 Commentaires](#)



Enrico Macias ne dit pas tout aux Français. D. R.

Une contribution de Mohsen Abdelmoumen – Dans un climat tendu caractérisé par une escalade dans les attaques contre l'Algérie de la part d'un régime français qui surfe sur la vague fasciste actuelle pour dénigrer notre pays, Gaston Ghrenassia, alias Enrico Macias, fait à nouveau parler de lui. Il reprend son leitmotiv sur les plateaux de télévision et dans la presse française, et gémit qu'il veut revoir son pays natal avant de mourir. A 86 ans, et depuis les années qu'il nous joue sa partition, il n'a pas encore compris que jamais, au grand jamais, il ne remettra un pied en Algérie. Mais cette énième réapparition de Macias dans un tel contexte délétère n'a rien d'anodin. A chaque fois, il nous refait le coup des yeux mouillés en évoquant le paradis perdu, mais cette nouvelle jérémiade nostalgique a un petit goût acide qui nous porte à croire que la France sionisée nous prépare un autre coup porté à l'Algérie, à l'image de l'affaire Sansal. En effet, imaginez les gros titres de la presse francosioniste si Macias casse sa pipe sans jamais avoir reçu une invitation à revoir le soleil de «son» pays perdu et de «sa» mer bleue ?

Ce n'est pas nous, Algériens, qui allons démentir la beauté de notre patrie, et à quel point la nostalgie peut être forte quand on a perdu une terre aussi prodigieuse. Mais voilà, l'Algérie se souvient, contrairement à Gaston Ghrenassia et à ceux qui le poussent dans le dos en passant sous silence la jeunesse «militante» du chanteur pied-noir à Constantine. La terre algérienne généreuse a accueilli en son sein la dépouille de Roger Hanin – paix à son âme –, un juif pied-noir lui aussi, qui, toute sa vie, a conservé un amour indéfectible pour son pays natal et en parlait avec le plus profond respect. D'autres juifs pieds-noirs ont pu venir se recueillir sur la tombe de leurs proches sans aucun problème. Ce ne sera jamais le cas de celui que certains oubliieux présentent comme «le chantre de l'amour, de la fraternité et de la paix», alors qu'il a laissé des traces sanglantes derrière lui. Contrairement à ce que pense Macias quand il déclare que le peuple algérien ne verrait aucun problème à sa venue en Algérie, il se trompe lourdement. Le peuple algérien n'a pas oublié ses martyrs auxquels il a rendu hommage ce 18 février, Journée nationale du chahid, et il sait que leur sacrifice suprême provient de la lutte qu'ils ont menée pour libérer la terre d'Algérie de tous les parasites, tels que Ghrenassia, Leyris et leurs pairs. Une petite mise au point s'avère donc indispensable pour rafraîchir la mémoire d'Enrico Macias et de ses sponsors.

Pendant la guerre de Libération nationale, alors qu'il vivait à Constantine, Gaston-Enrico pourchassait les militants du FLN et participait à des ratonnades au sein des «Unités territoriales», sorte de milice paramilitaire créée en 1955, qui regroupait des Européens partisans de l'Algérie française et des harkis. Un ou deux jours par semaine, les civils étaient appelés à revêtir l'uniforme pour assurer des «missions de sécurité», terme pudique pour désigner les expéditions punitives, dans le lieu où ils

résidaient. Ces milices traquaient sans relâche les moudjahidine du FLN. De son appartenance à ces escadrons de la mort, Macias ne parle jamais. Il n'évoque pas non plus sa proximité avec Maurice Papon, qui était préfet de Constantine pendant l'occupation coloniale. Pourtant, comme le dit si bien l'adage, «chassez le naturel, il revient au galop», les anciens réflexes resurgissent et l'on constate que Macias n'a rien perdu de son inclination pour la violence, puisqu'en octobre 2023, à l'âge de 85 ans, il déclarait au sinistre Pascal Praud sur la chaîne fasciste CNews, qu'il fallait «dégommer même physiquement» les députés LFI pour leur opposition aux crimes commis par l'entité sioniste d'Israël à l'encontre du peuple palestinien. C'est que Gaston Ghrenassia est un sioniste pur et dur et, en bon colonialiste, il éprouve la même haine envers la résistance palestinienne que celle qu'il ressentait jadis pour la résistance algérienne, tout en serinant la main sur le cœur que «son seul rêve, c'est la paix». Ben voyons...

Lors de ses apparitions télévisées, le chanteur revient sans cesse sur l'exécution de son beau-père Raymond Leyris, abattu par un militant du FLN sur le marché de Constantine, le 22 juin 1961, sans nous dire que celui qu'on appelait «Cheikh Raymond» n'était pas le musicien innocent que Macias encense, puisqu'il était très actif au sein de l'OAS et qu'il travaillait secrètement pour le Mossad qui était présent à Constantine. Ce dernier fait a été rapporté par le quotidien israélien *Maariv* en mai 2005, à l'occasion du rassemblement mondial des juifs sépharades originaires de Constantine, organisé à Jérusalem sous la houlette d'Enrico Macias. Selon le journal israélien, deux agents du Mossad, Avraham Barzilaï et Shlomo Havilio, appartenant à une unité chargée des opérations spéciales et se faisant passer pour des enseignants, ont œuvré dans la région de Constantine dès 1956. Leur objectif était d'entraîner et d'armer des cellules composées de jeunes juifs de Constantine pour traquer les militants du FLN et ces cellules supplantèrent l'armée coloniale pour mener des actions dans les quartiers juifs et musulmans. Avec raison, le FLN soupçonnait Raymond Leyris d'être actif dans bien autre chose que la musique, et des témoins ont vu sortir discrètement des armes de chez lui en pleine nuit. Néanmoins, voulant tout de même garder des relations avec la communauté juive, le FLN entretenait des contacts réguliers auprès de celle-ci via Raymond Leyris. Or, début 1961, un émissaire du FLN a été tué en se rendant à un rendez-vous avec des notables juifs. D'autres événements suspects permettent de penser que Raymond Leyris était un informateur des autorités coloniales et du Mossad. Six corps retrouvés dans le sous-sol de la villa de Leyris ont confirmé que les soupçons du FLN étaient justifiés.

Sachant tout cela, il est bien entendu que Gaston Ghrenassia, alias Enrico Macias, ancien membre des Unités territoriales, ces milices de

l'Algérie française, n'a pas sa place en Algérie, qu'il soit vivant ou mort. Qu'il continue donc à pleurer le paradis perdu et à prêcher hypocritement la paix en ameutant le ban et l'arrière-ban sur son désir de revoir l'Algérie «avant de mourir». Nous lui conseillons d'aller prendre le soleil à Tel-Aviv, en Palestine occupée. Qu'il en profite, car bientôt les colons sionistes de Palestine connaîtront le même sort que les colons d'Algérie. Ils seront déracinés d'une terre qui ne leur a jamais appartenu. L'entité sioniste d'Israël n'a aucun avenir dans une Palestine occupée et souillée par la racaille sioniste. La résistance palestinienne ne mourra jamais et l'Algérie continuera à la soutenir comme elle l'a toujours fait.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle apparition de Macias intervient au moment où les chiens enragés de la fachosphère française éructent quotidiennement, les babines pleines de bave, contre l'Algérie et sa grande armée. Qu'il pardonne ou pas aux autorités algériennes de lui refuser un visa d'entrée ne nous intéresse pas et nous nous moquons éperdument de «la grande blessure de [sa] vie». Nous considérons que la seule blessure à considérer est celle qu'il a infligée à nos moudjahidine à Constantine. Point barre. Si les pieds-noirs revanchards excités par l'extrême-droite française veulent brandir leur barde Macias pour en faire un épouvantail du type Sansal contre l'Algérie, ou s'ils s'emparent de Kamel Daoud le plagiaire pour les mêmes raisons, ils en seront pour leurs frais. Boualem Sansal, citoyen algérien, sera jugé en bonne et due forme en Algérie, Kamel Daoud répondra devant la justice à Saâda Arbane dont il a volé l'histoire, la première audience étant fixée le 7 mai prochain au tribunal judiciaire de Paris, et nous saluons nos amis qui ont fait cette action, et le sioniste Gaston Ghrenassia, alias Enrico Macias, rejoindra l'au-delà sans avoir revu l'Algérie.

H. A.

Et les nombreux influenceurs, les terroristes islamistes, les prêcheurs de haine, ont - ils leur place en France ?!

Le Fennec

A l'invitation du Président de la Chambre des Conseillers, M. Mohamed Ould Errachid, M. Gérard Larcher Président du Sénat, s'est rendu au Royaume du Maroc, à Rabat puis à Laâyoune, la capitale du Sahara occidental.

Comme madame Rachida Dati, il a confirmé la position de la France

← Post

Déclaration du Président du Sénat de la République française, M. Gérard Larcher, à l'issue de sa rencontre, ce jour à Rabat, avec Monsieur le Ministre Nasser Bourita

Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger

de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Étranger

24.02.2025 Rabat

Notre visite à Laâyoune vient confirmer que le présent et l'avenir des provinces du Sud ne peuvent se construire et s'inscrire que dans le cadre de la souveraineté du Maroc.

Cette évolution n'est pas la politique d'un gouvernement ou d'un instant, sinon celle de la République française.

M. Gérard Larcher
Président du Sénat de la République française

Ne manquez pas ce qui se passe.
Les utilisateurs de X sont les premiers à savoir.

Diplomatie

Mieux vaut tard que jamais, après le Président de la République, madame Dati, voici que monsieur Larcher découvre que les provinces du Sahara occidental sont sous souveraineté marocaine.

Parfait, mais cela était connu depuis longtemps. C'est même la France qui a tracé la frontière Algéro-marocaine en amputant une partie du Sahara, au Royaume du Maroc.

Le Fennec

La réponse n'a pas tardé...Le Conseil de la nation algérien (Sénat) a annoncé la suspension de ses relations avec le Sénat français.

Quant à L'Assemblée populaire nationale (APN) algérienne, elle n'y va pas de main morte et « a exprimé sa ferme condamnation et sa profonde indignation suite à la visite du président du Sénat français dans les territoires occupés du Sahara occidental, la qualifiant de « grave dérive de l'extrême droite » et de « violation flagrante du droit international et des résolutions des Nations Unies ».

L'APN a estimé, dans un communiqué publié mercredi, que la visite du président du Sénat français au Sahara occidental occupé constituait « une grave dérive de l'extrême droite qui désormais domine la scène politique française et une violation flagrante du droit international et des résolutions onusiennes pertinentes ».

Cette visite intervient dans « le contexte des tentatives manifestes de la vieille école colonialiste », qui s'est emparée des institutions françaises, visant à conférer « une légitimité factice à l'occupation marocaine », ajoute le communiqué.

Cette visite est une violation du droit international et de la légalité internationale et va à l'encontre de la volonté du peuple sahraoui et de son droit à l'autodétermination, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Cette attitude révèle la poursuite des politiques coloniales révolues qui bafouent les principes de la légalité internationale et le statut juridique du Sahara occidental en tant que territoire non autonome en attente de décolonisation sous l'égide des Nations Unies ».

Messieurs les députés algériens, vous allez faire de la peine à Gérard Larcher en l'assimilant à l'extrême droite, d'autant que dans sa jeunesse il a été membre des jeunes gaullistes, un groupuscule dirigé par celui qui vous a octroyé l'indépendance !

Le Fennec

Communiqué du ministère des Affaires étrangères

06/03/2025



Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane, a reçu , ce jour, au siège du ministère, l'Ambassadeur de France en Algérie M. Stéphane Romatet. Cette audience a eu pour objectif d'appeler l'attention du diplomate français sur la gravité du projet de manœuvres militaires franco-marocaines, "Chergui 2025", dont le nom est très évocateur , prévues en septembre prochain à Er-Rachidia, non loin de la frontière algérienne.

Le secrétaire général a précisé à son interlocuteur que cet exercice est appréhendé par la partie algérienne comme un acte de provocation à l'égard de l'Algérie. Il a ajouté qu'un tel acte ne manquera pas d'alimenter le crise qui caractérise à présent les relations algéro-françaises et de porter le climat des tensions entre les deux pays à un seuil supérieur de gravité.

Tout en demandant à l'ambassadeur de France d'obtenir les clarifications nécessaires à ce sujet, le secrétaire général a invité ce dernier à transmettre, à sa hiérarchie, la position de l'Algérie telle qu'elle lui a été exprimée.

Monsieur Romatet a été convoqué au ministère des affaires étrangères d'Algérie, pour une nouvelle mise en garde

Monsieur Romatet a transmis au gouvernement Français cette mise en garde de l'Algérie, mais a-t-il demandé des nouvelles de notre compatriote embastillé ?

A-t-il demandé une réponse aux injonctions de messieurs Bayrou et Retailleau ?

Le Fennec

Le Journal du Dimanche

Lille : une conférence sur les Frères musulmans annulée sous la pression militante

L'anthropologue et chercheuse au CNRS Florence Bergeaud-Blackler ne pourra pas intervenir à l'université de Lille le 5 mars prochain. Le syndicat Union étudiante, qui l'accusait de « racisme » et réclamait l'interdiction de sa conférence sur le frérisme, a eu gain de cause.

[Audrey Senecal](#) 25/02/2025



Florence Bergeaud-Blackler quitte la Sorbonne sous protection policière en juin 2023 après une conférence sur les Frères musulmans. © AFP

Une nouvelle conférence de la chercheuse [Florence Bergeaud-Blackler](#) sur les [Frères musulmans](#) a été annulée. Le doyen de l'université de Lille, Aymeric Potteau, est à l'origine de cette décision, a indiqué l'anthropologue sur X ce mardi. Invitée par le syndicat étudiant UNI, l'auteur de *Le frérisme et ses réseaux, l'enquête* (Odile Jacob), devait intervenir à l'université lilloise le 5 mars prochain. Accusée

d'« islamophobie », Florence Bergeaud-Blackler est menacée de mort et sous protection policière depuis la parution de son livre.

« Cette décision prise par le doyen de l'université de Lille est politique, dénonce-t-elle. Le silence de la communauté scientifique relève de la peur et de la lâcheté. Les sciences sociales sont devenues hostile à tout débat contradictoire. On se range ou on dégage. » Florence Bergeaud-Blackler a également annoncé qu'elle poursuivrait en justice le syndicat Union étudiante pour une affiche réclamant l'annulation de la conférence et la taxant de « raciste ». La chercheuse du CNRS déplore « que l'université de Lille cède devant ces méthodes de terreur ».

Pas la première fois

« Ces syndicats travaillés par la gauche radicale sont des alliés de l'islamisme, poursuit-elle. Ils n'aiment pas que je raconte comment ils en sont arrivés là, comment ils sont devenus les meilleurs serviteurs du frérisme. Faut-il s'étonner qu'ils m'en veuillent à mort pour cela ? ». Pour Florence Bergeaud-Blackler, la lutte contre l'islamisme est « apolitique » et « existentielle » pour notre pays. Elle a promis sur ses réseaux sociaux qu'elle « ferai[t] tout pour que cette conférence ait lieu à Lille le 5 mars, avec le plus de monde possible ».



Madame,

*Vous avez tout
notre soutien....*

*Que penseriez-vous
chers lecteurs, si
nous invitions
madame Florence
Bergeaud-Blackler
à Nice pour une
conférence ?*

Le Fennec

Info Marianne
**M Ramadan 2025 : quand le
gouvernement français octroie des
visas aux récitateurs algériens**

Par Rachel Binhas
Publié le 25/02/2025 à 12:50

L'Algérie envoie des imams en France pour le Ramadan

Publié le 29 février 2024 à 12 h 54 à 12 h 54 · Écrit par Damy.
Rahman · Durée de lecture : 2 minutes



ObservAlgerie - L'Algérie envoie des imams en France pour le Ramadan ©

En prévision du mois du Ramadan, l'Algérie a décidé d'envoyer des imams en France pour diriger les prières des Tarawih à la Grande Mosquée de Paris. C'est ce qu'il ressort d'une réunion entre le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youssef Belmehdi, et le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz.

[L'envoi d'imams algériens en France](#) n'est qu'une partie d'un programme plus large qui concerne l'envoi de 60 prédicateurs dans six pays d'Afrique et d'Europe. Cette démarche s'effectue en coordination avec les autorités religieuses locales et vise à garantir un encadrement religieux de qualité à la diaspora algérienne.

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz a révélé, lors de cette rencontre, que le Chef de l'Etat Abdelmadjid Tebboune a approuvé le don de l'ancien siège du consulat algérien à Vitry à la Grande Mosquée de Paris. Ce bâtiment sera transformé en Institut Ibn Badis et servira à la formation des imams. Cette démarche permettra de garantir une formation de qualité aux imams qui officieront dans les mosquées de France et d'Europe.



FRONTIÈRES

REJETTE L'OPINION, ET TU SERAS SAUVÉ | MARC AURÈLE

Face à la polémique, Bruno Retailleau assume de délivrer des visas aux imams algériens pour le Ramadan

Sur le réseau social X, le député RN Jean-Philippe Tanguy a vivement critiqué Bruno Retailleau pour son soutien à la délivrance de visas aux imams algériens, dénonçant une contradiction avec ses déclarations sur la fermeté migratoire. De son côté, Retailleau lui a répondu, en défendant une mesure qu'il juge encadrée et essentielle pour le sentiment d'appartenance des musulmans français.

Publié le 25 févr. 2025 à 21h33 Rédigé par [Tom FT.](#)



Jean - Philippe Tanguy élu Député de l'année

Et

Bruno Retailleausera-t-il élu Ministre de l'année ??? ??

Le Fennec

La décision de la France de **délivrer des visas temporaires à des imams algériens pour la durée du Ramadan** suscite une vive polémique au sein de la classe politique. Cette mesure a été particulièrement critiquée par **le député du Rassemblement National Jean-Philippe Tanguy**, qui accuse le gouvernement de contradiction et de faiblesse face à l'Algérie.

Une décision dans un contexte diplomatique tendu

Selon un rapport de l'hebdomadaire [Marianne](#), la France a choisi de maintenir **la délivrance de visas temporaires aux imams algériens pour le Ramadan**. Cette mesure s'inscrit dans un contexte plus large de tensions diplomatiques entre Paris et Alger, notamment en raison du refus de l'Algérie de reprendre ses ressortissants expulsés de France.

Jean-Philippe Tanguy a vivement réagi sur X (anciennement Twitter) en dénonçant ce qu'il perçoit comme **une contradiction dans le discours de Bruno Retailleau**. Il rappelle qu'au journal de 20h de TF1, ce dernier appelait à un durcissement des relations avec Alger, avant d'apprendre que des imams algériens continuaient d'être autorisés à exercer temporairement en France. Il s'est exclamé :

« Dimanche, au 20H de TF1, Bruno Retailleau annonçait qu'il fallait durcir nos relations en Algérie... Mensonge ! En parallèle, B. Retailleau autorise encore les imams algériens à venir faire leur ingérence, au mépris des promesses mille fois faites aux Français de les refuser ! »

[@JphTanguy](#)

· [Follow](#)

Dimanche, au 20H de TF1, [@BrunoRetailleau](#) annonçait qu'il fallait durcir nos relations en Algérie... Mensonge ! En parallèle, B. Retailleau autorise encore les imams algériens à venir faire leur ingérence, au mépris des promesses mille fois faites aux Français de les refuser !



Retailleau défend un « encadrement strict »

Face aux accusations du député RN, le ministre de l'Intérieur **Bruno Retailleau a tenu à répliquer** en défendant la politique mise en place. Il assure que ces imams ne représentent pas une menace et que leur présence est strictement encadrée depuis des décennies. Selon lui, interdire leur venue reviendrait à alimenter le sentiment d'exclusion chez les musulmans français et favoriserait les extrémismes. Il déclare :

« La fermeté migratoire, ce n'est pas dire et faire n'importe quoi. La venue de ces imams est strictement encadrée depuis des décennies, ils viennent en France le temps du Ramadan et repartent ensuite. Ma politique, c'est d'une part de faire la chasse aux islamistes, et d'autre part de renforcer le sentiment d'appartenance à notre communauté nationale chez nos compatriotes musulmans. Entraver la liberté de culte reviendrait à donner raison aux extrémistes et à désespérer les patriotes musulmans sincères, et ils sont nombreux. Je refuse de laisser croire, et je l'assume parfaitement, que dans la République il faudrait être un mauvais croyant pour être un bon français. »

[@BrunoRetailleau](#)

· [Follow](#)

La fermeté migratoire, ce n'est pas dire et faire n'importe quoi. La venue de ces Imams est strictement encadrée depuis des décennies, ils viennent en France le temps du Ramadan et repartent ensuite. Ma politique, c'est d'une part de faire la chasse aux islamistes, et d'autre...

Jean-Philippe Tanguy n'a pas tardé à lui répondre en insistant sur la nécessité de favoriser une formation d'imams français, plutôt que de dépendre de pays étrangers. Il met en avant une promesse faite sous la présidence de Nicolas Sarkozy visant à créer un corps d'imams formés en France. Selon lui, l'arrivée d'imams envoyés par des gouvernements étrangers constitue une forme d'ingérence. Il s'interroge :

« M. le Ministre, quel aveu. Pour "renforcer le sentiment d'appartenance à notre communauté nationale chez nos compatriotes musulmans", il faut des imams français formés en France tant promis depuis N. Sarkozy. Sûrement pas des imams téléguidés par des gouvernements étrangers !

[@JphTanguy](#)

· [Follow](#)

[Replying to @BrunoRetailleau](#)

M. le Ministre, quel aveu. Pour « renforcer le sentiment d'appartenance à notre communauté nationale chez nos compatriotes musulmans », il faut des imams français formés en France tant promis depuis N. Sarkozy. Surement pas des imams téléguidés par des gouvernements étrangers !

[7:22 PM · Feb 25, 2025](#)

Inauguration de notre École nationale Ibn Badis pour la formation des imams



La Grande Mosquée de Paris inaugurerait ce mardi son École nationale Ibn Badis, située à Vitry-sur-Seine.

Ce nouvel établissement, qui offrira des conditions optimales pour nos étudiants et nos enseignants, devient le pôle central de toutes nos formations, en particulier la formation des imams, des mourchidates et des aumôniers, qui est aussi dispensée dans cinq autres annexes en France.

Lors de la cérémonie ont été remis les diplômes à la nouvelle promotion de 63 étudiants qui a achevé notre parcours de formation des imams et des mourchidates en 2024.

Pour cette cérémonie, le recteur Chems-eddine Hafiz était honoré de la présence du maire de Vitry-sur-Seine, de la cheffe du Bureau central des cultes du ministère de l'Intérieur, d'un représentant du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, du

chargé d'affaires de l'ambassade d'Algérie, du Consul d'Algérie à Créteil, des représentants des ambassades de Tunisie et d'Égypte, des responsables religieux musulmans et des autres cultes.

Monsieur Pierre Bell-Lloch, maire de Vitry-sur-Seine ;

Madame Parvine Lacombe, cheffe du Bureau central des cultes du ministère de l'Intérieur ;

Monsieur l'ambassadeur Jean-Christophe Peaucelle, conseiller pour les affaires religieuses du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ;

Monsieur Housseem Eddine Hamimid, Chargé d'affaires de l'ambassade d'Algérie ;

Monsieur Housseem Eddine Touahria, Consul d'Algérie à Créteil ;

Messieurs les représentants des Ambassades d'Égypte et de Tunisie en France ;

Messieurs les représentants des fédérations musulmanes nationales : Monsieur Assani Fassassi pour la FFAIACA et Monsieur Lhaj Thame Breze pour Musulmans de

France ;

Monsieur Nadir Mehidi, aumônier militaire en chef pour le culte musulman ;

Messieurs les responsables de notre École et de ses annexes ;

Mesdames, messieurs, les imams, les enseignants et les étudiants ;

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

C'est avec fierté et sentiment de responsabilité que nous inaugurons aujourd'hui l'École nationale Ibn Badis.

Ce moment marque une avancée capitale dans notre engagement en faveur du culte musulman en France, en faveur des hommes et des femmes qui l'organisent au quotidien, qui transmettent la voie d'un islam éclairé, fidèle à ses principes de paix, de fraternité et d'harmonie dans le monde et dans la société.

Dès mon arrivée à la tête de la Grande Mosquée de Paris, en janvier 2020, ma première action fut de mettre en place une étroite collaboration avec nos imams.

Je les ai toujours considérés comme des acteurs essentiels : j'ai œuvré sans relâche à leurs côtés et j'ai relevé avec eux les défis qui se présentaient à nous.

Comptant sur les qualités des imams de la Grande Mosquée de Paris, à l'œuvre sur tout le territoire national, j'ai cependant constaté le manque d'imams correctement formés en France : et j'ai agi en conséquence.

Ces dernières années, la Grande Mosquée de Paris a insufflé une nouvelle dynamique à notre formation, qui existe depuis le milieu des années 1990.

Grâce à un travail de tous les instants, nous avons redéfini le parcours de formation et repensé le programme pour allier l'apprentissage rigoureux des sciences islamiques à la compréhension approfondie des réalités de la société française.

Cinq annexes ont d'ores et déjà vu le jour à travers le pays : aux Mureaux, à Lille, à Marseille, à Rive-de-Gier, au plus près des hommes et des femmes désireux d'apprendre et de mettre leur foi au service de leurs coreligionnaires.

Nous franchissons désormais une nouvelle étape.

À compter de ce jour, l'École nationale Ibn Badis devient le pôle central des activités de formation et d'éducation de la Grande Mosquée de Paris, comprenant l'enseignement de la langue arabe aux enfants et de la calligraphie arabe.

Cet établissement offrira des conditions optimales aux étudiants et nous permettra d'augmenter leur nombre.

Il nous donnera aussi la possibilité de diversifier nos formations, aux côtés de la formation principale qui restera celles des imams, des mourchidates et des aumôniers.

L'ensemble des étudiants de nos annexes profiteront de l'impulsion générée par ce nouveau pôle.

Ils seront accueillis par une équipe de coordinateurs et d'enseignants, constituée notamment de nos imams, et dont je félicite aujourd'hui les compétences et la qualité d'investissement.

Je souhaite aussi que l'École nationale Ibn Badis développe les relations qu'elle peut déjà entretenir avec d'autres institutions – universités, instituts, établissements d'enseignement supérieur des autres religions –, ainsi qu'avec des institutions musulmanes de renommée internationale : ce fut par exemple l'un des sujets de discussion lors de mon récent entretien avec le grand imam d'Al-Azhar, Cheikh Ahmed el-Tayeb, au Caire.

Cette inauguration intervient à un moment décisif, où nous avons besoin d'avancées tangibles pour renforcer la professionnalisation des imams et des aumôniers, alors qu'un premier pas vers la reconnaissance du métier d'imam vient d'être franchi.

Je veux saluer toutes les personnes, ici présentes – élus, dignitaires religieux, personnalités civiles – qui ont conscience de la hauteur des enjeux, et parmi eux : Monsieur le Maire de Vitry-sur-Seine, qui a tout de suite compris l'importance du projet, et Madame la Cheffe du Bureau central des cultes du ministère de l'Intérieur, avec qui nous dialoguons régulièrement pour renforcer les structures du culte musulman.

Ce nouvel établissement, dont nous avons financé les travaux de rénovation, est une preuve des ressources investies par la Grande Mosquée de Paris pour l'avenir du

culte musulman en France : nous sommes dans le concret et laissons les détracteurs à leurs fantasmes absurdes.

Je tiens également à souligner que la Grande Mosquée de Paris a pu mener à bien son projet grâce à la décision, émanant de Monsieur le Président de la République Algérienne, de lui transmettre ce bâtiment, qui était un bien de l'État.

Ce geste décisif illustre une nouvelle foi l'engagement vertueux de l'Algérie pour le culte musulman en France et pour toute notre communauté de foi.

Cet engagement existe depuis des décennies.

Il a permis de soutenir nos lieux de culte, nos imams, qui en avaient et en ont encore cruellement besoin, dans le respect des lois et des principes de la République française, dans l'ouverture aux autres religions et à la pluralité de la société, dans la lutte contre tous les extrémismes.

En ces temps de questionnements, d'incompréhension, de recul des liens sociaux, nous avons le devoir de donner aux imams une formation digne de leur noble vocation et de la complexité de leurs missions.

Dans une atmosphère d'hostilité grandissante, la société voit en nos imams le reflet de toute notre religion : ils ont la lourde tâche d'aller à contre-courant des idées reçues.

Les imams sont des guides spirituels, mais aussi des passeurs de valeurs, des confidents qui rassurent les âmes et les vies tourmentées, des acteurs qui orchestrent l'adéquation entre la vie religieuse et la vie citoyenne.

Ce lieu porte le nom d'une figure emblématique dont peuvent s'inspirer les nouvelles générations : Abdelhamid Ben Badis, fondateur de l'Association des oulémas musulmans algériens, qui a œuvré sans relâche pour l'éducation, le savoir et la justice sociale, contre l'extrémisme et l'ignorance, en défendant l'équilibre et l'harmonie sociale. Il fut le premier à créer des écoles mixtes où garçons et filles se côtoyaient..... »

Monsieur le Recteur de la grande mosquée de Paris ne manque pas de saluer « l'engagement vertueux de l'Algérie » qui offre le bâtiment et envoie ses imams, mais n'invite pas l'ambassadrice du Maroc à cette inauguration.

Il est vrai que monsieur le Recteur se considère comme l'ambassadeur bis de l'Algérie en France !

Le Fennec



Une pétition pour défendre Jean Michel Apathie face à l'ARCOM

Par

[Nicolas Beau](#)

-

4 mars 2025

Pour avoir établi un lien entre certaines pratiques du nazisme – le massacre d'« Oradour sur Glane », en 1944, en France – et celles du colonialisme.-. « des centaines d'« Oradour » en Algérie » au XIXe siècle- le journaliste Jean Michel Apathie, est tombé sous le coup d'une instruction par l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, l'Arcom.

L'escalade verbale des politiques français contre l'Algérie a atteint son paroxysme et fait la une de l'actualité. Cela paraît d'autant plus surprenant que cette tendance à l'insulte, à la haine et à la désinformation est devenue banalité dans la grande partie des médias.

Les massacres de 1832, 1845, 1852, 1871, 1945, 1954, 1955 évoqués par le journaliste Jean Michel Apathie sont non seulement ignorés du grand public mais surtout niés par les médias qui s'arrogent le droit à l'information/désinformation sur les réalités historiques relatives à l'histoire de France et qui se livrent, en ce qui concerne l'Algérie, à une véritable propagande, qui n'a d'égale que celle qui a existé pendant la guerre qu'a livrée la France à ce pays entre 1954 et 1962.

Nous, soussigné.e.s, exigeons aucune poursuite contre Jean Michel Apathie et contre tous les journalistes et les syndicalistes qui, comme lui, ont été injustement maltraités pour avoir respecté l'éthique de

l'information. Nous dénonçons le parti pris des médias et ici de l' Arcom qui n'a émis aucune sanction à l' encontre des hommes politiques et des journalistes ayant proféré des propos haineux contre les Algériens ou des Palestiniens. Nous protestons avec vigueur contre des pratiques déshonorantes. Nous réclamons une information juste, équilibrée, respectueuse de l'histoire de France dans son intégralité et réclamons des institutions françaises une attitude égalitaire et envers tous les citoyens de ce pays.

Signature à retourner à benqasimhou@gmail.com

Les premiers signataires

Tassadit Yacine (Anthropologue EHESS),

Christian de Montlibert (Sociologue, Université de Strasbourg)

Annie Ernaux (écrivaine, prix Nobel),

Christiane Vollaire (Philosophe),

Pierre Khalfa (économiste Fondation Copernic)

Louis Weber (éditeur)

Giovanna Cifoltti (historienne, EHESS)

Nicole Khouri (Sociologue)

Caroline Mecary (avocate)

Alain Ruscio (historien),

Emile Martinez (haut fonctionnaire, en retraite)

Pierre Cours-Salies Sociologue (retraîté, Toulouse)

Salah Oudahar, poète (Directeur artistique du Festival Strasbourg-Méditerranée),

Omar Hamourit (historien),

Domenico Canciani (professeur de Lettres, Padoue),

Nadia Agsous (journaliste, écrivaine),

Abdelhafid Hammouche (sociologue, Université de Lille)

Annie Lacroix-Riz (historienne),

Loïc Wacquant (sociologue, Université de Berkeley)

Dalila Ahmedi (avocate),
Anne Querrien (sociologue)
Catherine Brun (Catherine Brun, Professeure de Littérature, université Sorbonne Nouvelle),
Louis Weber (éditeur)
Giovanna Cifoltti (historienne, EHESS)
Nicole Khouri (Sociologue)
Caroline Mecary (avocate)
Aisha, Ariella Azoulai (Brown University)
Mekki Fouzia (médecine, radiologue)
Michel Gruselle (directeur de recherche au CNRS)
Giulia Fabbiano (Anthropologue AMU)
Nacer Kettane (PDG, Beur FM)
Olivier Lecour Grand-maison (Historien)
Frédéric Lebaron (Historien)
Gerard Filoche (inspecteur du travail, en retraite)
Paolo Odorico (historien , EHESS)
Fabrice Flipo,(philosophe, Université Paris Cité)
Philippe Fritsch, (sociologue)
Samy Johsua (Professeur émérite Université Aix Marseille)

Jean-Luc Picard-Bachelerie (Attac)
Pierre Amrouche (écrivain, expert international d'art africain)
Malika Benarab Attou (ex. députée Européenne)
Lyazid Benhami (écrivain)
Laurence De Cock (historienne)
Jean-Louis Berland (Militant, conseiller municipal ,91)
Catherine Simon, (journaliste, écrivaine.)

Didier Brisebourg, (Hyères)

Gilles Manceron (historien)

Christian Delarue (Attac)

Danielle Bleitrach (Sociologue)

Willy Pelletier (sociologue, université de Picardie)

Dominique Vidal, (sociologue, Université Paris Cité.)

Roland Pfefferkorn (sociologue, professeur émérite université de Strasbourg)

Sylvie Monchatre (*sociologue et professeure à l'Institut d'Études du Travail de Lyon*).

Stéphane Beaud (sociologue, Professeur de science politique université de Lille)

Jean Pierre Faguer(sociologue, centre européen de sociologie et de science politique)

Michel Gruselle (directeur de recherche au CNRS)

Giulia Fabbiano (Anthropologue AMU)

Gerard filoche (inspecteur du travail, en retraite)

Paolo Odorico (historien)

Fabrice Flipo,(philosophe, Université Paris Cité)

Philippe Fritsch, (sociologue)

Samy Johsua (Professeur émérite Université Aix Marseille)

Dorothee Rivaud

Jean-Luc Picard-Bachelorie

Laurence De Cock

Malika Benarab Attou (ex. députée Européenne)

Jean-Louis Berland Militant, conseiller municipal (91)

Catherine Simon, journaliste, écrivaine.

Didier Brisebourg, (Hyères)

Gilles Manceron (historien)

Idir Boumertit (député du Rhône)

Danièle Lochak (juriste Université Paris Nanterre)

Taoufik Adohane (Psychologue, anthropologue)

Nils Anderson (ancien éditeur)

Aimone Virginie (Comédienne et co-fondatrice du collectif Manifeste Rien, Marseille)

Michel Wilson (militant associatif).

Gilles Mercier (Chargé de recherche Inserm)

Cheikh SAKHO (Historien)

Karine Parrot, (juriste)

Christian DELARUE

Gustave massiah
économiste

Nils Andersson (ancien éditeur)

George Steinmetz (Universitaire, Michigan)

Vincent Dubois (sociologue)

Michel Agier (anthropologue, EHESS)

Dominique Vidal, (sociologue, Université Paris Cité).

Bleitrach (MCF, Université de Provence)

André Grimaldi(professeur de médecine)

Kerzazi Sidi (Expert Organisation Flux transport)

Maherzi Aïcha (Sociologue, écrivain, poète) serviteur
Smaïl Chertouk (Directeur conseil, Auteur)

Nasséra Zaïdi (Coordonnatrice du Collectif National pour la
Reconnaissance des Crimes Coloniaux (CNRCC)

Catherine Sicart (Militante associative – ANPNPA et Collectif *Pour une histoire franco-algérienne non falsifiée*)

– Vice présidente association mémorielle Les Oranges de Nanterre)

Willy Pelletier, sociologue, université de Picardie

Roland Pfefferkorn

Marie-Ange BAUDOT

Alain Monchablon

(Professeur en classes préparatoires retraité)

Thierry Brugvin

Sociologue (Université de Belfort)

Dorothée Rivaud

Pascal Boissel, psychiatre, Poitiers, vice-président de l'Union syndicale de la psychiatrie, membre de la Fondation Copernic

Gaëlle Lacaze, ethnologue, Sorbonne Université

Sylvie Monchatre – Sociologue

Sonia-Dayan Herzbrun (sociologue)

Michèle Leclerc-Olive (IRIS-CNRS-EHESS)

Jean Sineau

Claire Claudel (Psychologue clinicienne – Psychanalyste)

Fabrice Riceputi, (historien)

Catherine WIHTOL DE WENDEN(Directrice de recherche CNRS)

Nazim Benhabib (Chirurgien)

Abderrahim AFARKI (Défenseur des droits humains Bibliothécaire à la retraite)

Jacques Pradel (Président de l'Association Nationale des Pieds Noirs Progressistes et leurs Ami.e.s)

Hervé Lebras (Démographe)

jeannine Morandat sociologue iut paris)

Samia Messaoudi (journaliste)

Apathie, Aphantie ? En tous cas dhimmi !

Jean-Michel Aphantie « La France a fait en Algérie des milliers d'Oradour-sur-Glane. Les Nazis se sont inspirés des Français »



1:32 AM · 27 févr. 2025



*Des
centaines,
des milliers
....Et
pourquoi
pas des
millions...*

« Vous savez en France, chaque année, on commémore ce qui s'est passé à Oradour-sur-Glane (référence au massacre de civils commis par les nazis dans cette petite ville du Limousin le 10 juin 1944) Mais on en a fait des centaines nous, en Algérie ! Est-ce qu'on en a conscience ? »

Les propos que nous pourrions considérés comme révisionnistes « Les nazis se sont comportés comme nous » ne sont que le prolongement de ceux du candidat à la Présidence de la République qui a soutenu que la colonisation de l'Algérie était un crime contre l'humanité.

*Invitons donc monsieur Aphantie et tous ses soutiens à lire ce qu'a dit madame **Sylvie Thenault** « **Dire que la France a commis des centaines d'Oradour-sur-Glane [en Algérie], c'est faux** ». La Directrice de recherche au CNRS et historienne n'est, dans ses publications, pourtant pas « tendre » avec les actions de l'armée française menées pendant la guerre d'Algérie.*

https://actu.fr/monde/comme-le-dit-jean-michel-aphantie-la-france-a-t-elle-commis-des-centaines-d-oradour-sur-glane-en-algerie_62300987.html

Le Fennec

Dans un prochain numéro, nous répondrons, à monsieur Aphantie.

Alger refuse à nouveau deux de ses ressortissants, expulsés jeudi matin et connus de la justice française

Par [Steve Tenré](#)

Publié le 6 mars à 16h54, mis à jour le 6 mars à 16h54

INFO LE FIGARO - Les deux individus sont interdits de territoire en France. L'un d'eux vient tout juste de sortir de prison.

Pas d'apaisement en vue entre Paris et [Alger](#). Deux ressortissants algériens, connus de la [justice](#) française, ont été expulsés vers leur pays d'origine ce jeudi matin 6 mars, avant d'être refusés par l'Algérie et renvoyés en France, a appris *Le Figaro* de source proche du dossier.

À découvrir

Les deux individus sont interdits de territoire français. Le premier d'entre eux, Abdelkadir B., est né en 1983 et vient tout juste de sortir de prison. Le second, Nas Eddine K., né en 1994, est connu de la police et de la justice pour troubles à l'ordre public. Il est titulaire d'une obligation de quitter le territoire français ([OQTF](#)) avec interdiction de retour.

Expulsés vers l'Algérie ce matin, ils vont atterrir ce jeudi soir à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Le régime d'Alger a *«refusé l'entrée sur leur territoire au motif d'absence de laissez-passer consulaire»*, nous indique-t-on. Or, les deux individus sont détenteurs d'un passeport algérien, ce qui suffit à leur expulsion selon la loi.

Troisième ressortissant en seulement deux jours

Mercredi déjà, un [autre ressortissant né en 1998 avait connu le même sort](#). Après avoir embarqué le matin à Roissy, il s'était vu refuser sur le sol algérien pour le même motif. Il avait finalement été reconduit dans l'après-midi dans le centre de rétention administrative (CRA) de Metz.

Le ministre de l'Intérieur [Bruno Retailleau](#) a révélé lundi la préparation d'une liste de *«plusieurs centaines»* de ressortissants algériens aux *«profils dangereux»*, qu'elle souhaite renvoyer en Algérie, dans une stratégie de *«riposte graduée»* contre le régime du Maghreb. Ces individus présentent un danger *«parce qu'ils ont commis des troubles à l'ordre public ou parce qu'ils figurent dans notre fichier des radicalisés*

pour terrorisme», a précisé Bruno Retailleau. Et la réaction de l'Algérie à cette demande, «ce sera l'épreuve de vérité», a-t-il jugé. Ce nouvel épisode risque à nouveau d'accroître les tensions entre les deux pays, au plus haut depuis l'incarcération de l'écrivain [Boualem Sansal](#).



*Combien d'aller-retour Paris Alger
aux frais du contribuable Français ?*

*Nous en sommes à 6 à ce jour . Cela
montre une législation inadaptée,
une impuissance gouvernementale,
et se termine malheureusement par
une énième humiliation de la
France.*

Le Fennec



Celui qui affirme que la Russie est une menace pour la France, déclare dans le Figaro du 3 mars, au sujet de l'Algérie « c'est ensemble que l'on peut faire des choses intelligentes des deux côtés". Et souhaite « engager un dialogue exigeant et respectueux"

S'agissant de la menace de l'Est Macron bombe le torse!

Mais envers celle du Sud, Macron courbe l'échine !

Allé comprendre ?

Dans cet entretien, le Président de la République désavoue son premier ministre et son ministre de l'intérieur, qui ont donné six semaines à l'Algérie pour répondre aux exigences gouvernementalesAttendons donc encore quelques semaines.

Après le camouflet du Président et très certainement le refus de l'Algérie de négocier, que restera-t-il à messieurs Bayrou et Retailleau pour conserver un peu d'honneur ?

A démissionner ?

Le Fennec



GERONIMO, MARTYR ENTERRÉ VIVANT EN ALGÉRIE : LES BELLES FIGURES DE L'HISTOIRE (ÉMISSION DU 22/02/2025)

 Aymeric Pourbaix

Retour chronologique sur les grands personnages de l'histoire

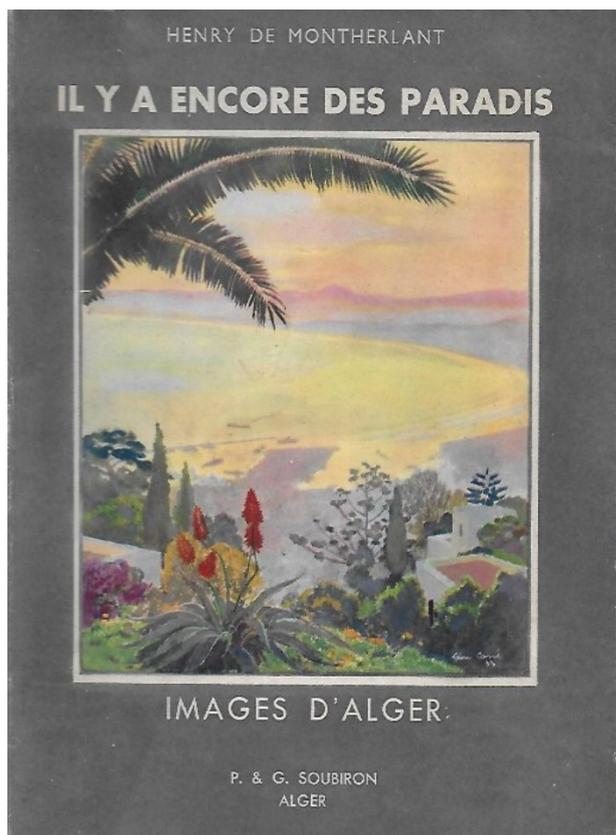
<https://www.dailymotion.com/video/x9ewjx8>

ou

<https://lesalonbeige.fr/geronimo-martyr-enterre-vivant-en-algerie/>

Un grand merci à madame Véronique Jacquier (France Catholique) pour son récit concernant la vie et le martyr de Geronímo.

Le Fennec





Cl. Raynal, Alger

Jeunes filles au stade.

R IEN ne prouve mieux le défaut de besoins esthétiques de notre époque, que le fait qu'Alger ne soit pas plus renommée, pour la beauté de ses filles, que Madrid, par exemple, ne l'est pour la joliesse des siennes. A Alger, j'en ai vu de divines, et les hommes, à la même table qu'elles,



Cl. De Louvencourt, Alger

ne posaient jamais leurs yeux sur elles, quand moi j'aurais frappé mon front contre terre si elles m'avaient seulement regardé une fois.

Alger, c'est la France sans doute, à quelques heures de la France. Et cependant, de ce point de vue là comme de tant d'autres, c'est une autre planète.

A Alger, on reconnaît

les Françaises de France :
1^o A leurs talons hauts;
2^o A leur façon de s'habiller mal;
3^o A la médiocrité de leurs visages et surtout de leurs corps.

Chez les Algéroises, au contraire, une race jeune, pleine de vitalité et de vigueur. La puissance de leurs



Cl. De Louvencourt, Alger

épaules, cette sorte de beauté si rare en France. Leurs cheveux de nuit et de tempête. Leurs genoux pareils au soleil levant. Et « faites'au tour ». Une autre race que les Parisiennes. J'allais écrire : un autre sexe.

Les Arabes, et, à leur suite, les Algériens, classent les représentants du sexe fort en deux catégories : ceux qui



Cl. De Louvencourt, Alger

sont, à leurs yeux, *des hommes*, et ceux qui ne sont *pas des hommes*.

Ce jugement simple et tranchant est le premier qui leur vienne à la bouche, quand on leur parle de quelqu'un. « Celui-là, c'est un homme. Celui-là, c'est pas un homme ». Eh bien, les femmes d'Alger peuvent être définies



Cl. De Louvencourt, Alger

en deux syllabes : ce sont *des femmes*.

Il y a deux étés, les jeunes filles d'Alger allaient les jambes nues, la chaussette roulée sur la cheville. Cet été, elles ont les pieds nus dans des sandalettes en cuir clair, sans talon, qui leur donnent la marche des primitifs. Parfois à la cheville est enroulé un bandage, protégeant une



blessure fictive : il s'agit de faire croire qu'elles ont été happées par des poulpes.

Leurs dents blanches, quand elles rient, leur remplissent la bouche. Les petits poils blonds de leurs bras et de leurs mollets scintillent, clairs sur la peau sombre, comme les friselis d'écume sur la surface calme de la Méditerranée. Mais elles n'ont



aux Romains : ils mettaient un corps de femme pour dix corps d'hommes, dans leurs fosses communes, afin d'attiser la combustion, parce que le corps de la femme est plus chaud que celui de l'homme. (J'ajoute que le corps de l'enfant est plus chaud que celui

(1) En langage algérois, les *Gros-Becs* sont les Parisiens. Il paraît que nous avons de grands pifs.



de la femme). Certaines jeunes filles, si je les suis un peu, j'avance sans plus toucher terre, d'émotion : combien de fois, ainsi pareil à une bulle d'air, ai-je ballonné le long de la rue d'Isly ! D'autres me donnent un tel enthousiasme que je saute sur place, et au sommet du saut fais un piaffement, en criant d'une voix forte : « Je la mange !... » Maintenant vous savez ce que c'est qu'un poète lyrique.

Tout ce qui précède est la *vérité vraie*, comme on dit ici (ou encore : la *franche vérité*). Expression profonde, qui si gentiment, sans y toucher, mange le morceau ! C'est, je crois, l'unique contribution de l'esprit algérien à une philosophie de grande allure, mais il faut reconnaître qu'elle est considérable.

En face les Facultés, et le Lycée de jeunes filles, on a placé un arrêt du tram, afin que les gens qui attendent une jeune fille puissent avoir l'air d'attendre le tram. Et un banc, pour qu'il vous donne, lui aussi, une contenance. Et un fleuriste, destiné à vous mettre au ton convenable, qui doit être un ton résolument poétique, tel, par exemple, que celui que nous employons ici. Alentour, les arbres, brûlés par le rayonnement des jeunes filles, sont roussis en toute saison. Un photographe, qui voulait photographier pour ce livre la sortie des jeunes filles, eut plaque sur plaque voilée par ce rayonnement ; il fallut renoncer. Les jeunes filles sortent du Lycée à onze heures. A onze heures et quart tout est fini. Les portes ferment leurs deux battants, et c'est un instant pathétique : on dirait qu'il y a quelque chose qui meurt,

et que ces portes se sont refermées pour l'éternité sur la grâce et la jeunesse du monde. C'est là un désespoir que nous pouvons savourer avec d'autant plus de finesse, que nous savons que ces *portae aeternales*, qui se sont fermées pour l'éternité à onze heures et quart, seront rouvertes à deux heures moins vingt.



Il s'agit d'un chapitre du livre d'Henri de Montherlant, qui évoque Alger et les belles algéroises, cette « race jeune pleine de vitalité et de vigueur »....

Quant aux bras tendus des jeunes filles, nous signalons à monsieur Aphantie et aux autres malveillants que ces jeunes filles font le salut olympique !

Le Fennec

*Messe à la mémoire du colonel
Jean-Marie Bastien Thiry Mardi 11
mars à 18h30 en l'église du Vœu -
Quai St Jean Batiste.*

